



DOSSIER DE PRESSE

Découvrir le musée

Le Musée national des douanes présente l'histoire de cette administration de l'époque moderne à nos jours en abordant l'histoire de la construction de l'État Français et de ses relations avec le monde. Unique en France, il propose une redécouverte originale et inattendue de l'histoire de France à travers celle d'une des plus anciennes administrations. Les collections d'objets et d'œuvres d'art illustrent l'évolution de l'organisation des douanes, l'influence des théories économiques sur le pays, les liens des douanes avec l'armée, le développement des moyens de transport et la contrebande, etc.

Le parcours permanent se déroule en deux temps ; après une présentation historique de l'Antiquité au 20^e siècle, une partie thématique illustre d'une part le quotidien des agents des douanes, à travers leurs uniformes, leurs outils et leur matériel de travail, et d'autre part les grands courants de fraude grâce aux saisies spectaculaires réalisées.

Le musée propose également une programmation variée et participe à tous les grands événements culturels internationaux, nationaux et locaux. Des expositions temporaires sont présentées tous les ans pour approfondir des thèmes déjà présents dans les collections permanentes, ou bien pour en explorer de nouveaux. Des prêts d'œuvres sont également mis en place afin d'ouvrir le musée aux regards extérieurs sur les thèmes qui lui sont chers : la douane et son histoire bien sûr mais aussi la frontière, les taxes, la fraude,... Enfin, colloques scientifiques, concerts et spectacles ont investi les lieux et offrent ainsi des possibilités de découverte accessibles à tous, ouvertes sur le monde et ses évolutions.

Le Musée national des douanes est un musée public, créé par la Direction Générale des Douanes et Droits Indirects en 1984. Il est ainsi sous tutelle du ministère du Budget, des Comptes Publics et de la Fonction Publique.

Découvrir le lieu

Le Musée national des douanes est situé dans l'Hôtel des Fermes du Roi. Ce fleuron du patrimoine douanier est également un bâtiment emblématique du Bordeaux du 18^e siècle. Il a été construit entre 1735 et 1738 spécifiquement pour accueillir la Ferme Générale, compagnie privée, qui percevait les taxes pour le compte du roi, ancêtre de la douane sous l'Ancien Régime. Le bâtiment abrite encore de nos jours les services douaniers puisque l'on y trouve la Direction Interrégionale des Douanes de Bordeaux : il s'agit donc d'un lieu rare du fait de la continuité de l'occupation des lieux par les services douaniers depuis le 18^e siècle. L'Hôtel des Fermes du Roi borde la Place de la Bourse : unique place maritime en France, c'est un lieu incontournable pour ceux qui découvrent Bordeaux et ses quais, classés en 2007 au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Découvrir le bâtiment

La façade de style classique dessinée par Jacques Gabriel est remarquable par l'équilibre de ses proportions. Le bâtiment s'organise autour d'une cour rectangulaire qui recevait les marchandises avant et après le dédouanement. Les frontons ont été réalisés par le décorateur flamand Jacques Verbeeck, qui a également conçu la fontaine dite « à congélations » du fait de ses motifs décoratifs, adossée au mur de la cour intérieure. Si la magnifique halle de dédouanement qui héberge le musée a connu des transformations dès la fin du 18^e siècle, c'est dans sa version originelle qu'on la découvre aujourd'hui grâce aux travaux de restauration entrepris par l'administration en 1982. Les cloisons et entresols qui dénaturaient ce vaste magasin destiné à recevoir les marchandises ont été supprimés. On embrasse aujourd'hui d'un seul coup d'œil ses 40 mètres de long, ses 16 piliers et ses superbes voûtes.

Les collections

Depuis son ouverture en 1984, le musée gère les collections historiques de la douane. Témoins tangibles du temps qui passe, des modes de travail et de vie successifs, outils de la mémoire, les collections représentent une ressource inestimable en matière de recherche, de diffusion et d'éducation.

Le musée conserve aujourd'hui plus de 13.000 objets d'une grande variété. On peut découvrir dans le parcours permanent du mobilier, des uniformes, des instruments de musique, des cartes, des maquettes, des sculptures,...

Objets précieux ou simples outils de travail, tous illustrent les multiples aspects de l'équipement et du matériel de l'administration des douanes au fil des siècles ainsi que le travail au quotidien de ses agents.

Les beaux-arts sont également présents et fournissent des illustrations visuelles de l'univers parfois très concret, parfois plus poétique de ce métier. Des œuvres d'artistes majeurs sont venues compléter la collection dont le tableau de Claude Monet *Cabane des douaniers, effet d'après-midi*, unique œuvre de cet artiste dans des collections publiques en Aquitaine, mais également de Salvador Dali, ou encore de Ben.

Les expositions temporaires sont l'occasion de présenter des collections conservées en réserve et de compléter ainsi le propos du parcours permanent.

Composée à sa création par des versements massifs des directions des douanes, la collection se complète et s'enrichit régulièrement grâce aux moyens d'une politique d'achats, mais aussi à des dons généreux de particuliers et à la veille de nombreux douaniers. Si les acquisitions visent à conserver des objets et des œuvres rares du fait de leur nature ou de leur ancienneté, elles permettent aussi de préparer l'avenir en collectant maintenant le patrimoine actuel pour les générations futures.

Le Centre de Documentation Historique

Pour ceux qui veulent aller plus loin, le Centre de documentation historique répond aux demandes de recherches documentaires et généalogiques. Créé dès l'ouverture du musée, le CDH est composé d'une bibliothèque, d'un fonds d'archives et d'une médiathèque. Il est l'interlocuteur idéal des étudiants, chercheurs, auteurs ou particuliers intéressés par l'histoire des douanes et du commerce. Le CDH est régulièrement enrichi par des versements des directions des douanes, par des dons de particuliers et par des achats.

Bibliothèque Environ 4.300 volumes sont consultables sur demande, dont 300 pour les seuls 17^e et 18^e siècles. On y trouve des tarifs des douanes, des codes et des traités de jurisprudence, des manuels, des annuaires ainsi que des ouvrages sur l'histoire douanière. Des périodiques du 20^e siècle sont conservés ainsi que des publications universitaires, associatives, des catalogues de musées et de la documentation professionnelle.

Archives Le fonds est composé de documents des 18^e, 19^e et 20^e siècles d'une grande richesse, concernant le personnel des douanes mais aussi l'organisation et la législation de son administration. Ces archives sont parcellaires et ne constituent pas de séries complètes. Ces documents rares permettent de plonger dans le quotidien des services des douanes et d'imaginer leurs conditions d'exercice, autant du point de vue réglementaire que pratique.

Médiathèque La *photothèque* est un fonds institutionnel composé de plus de 25.000 photographies argentiques, réparties en un fonds « bâtiments douaniers » et « histoire de la douane ». Ce dernier retrace la vie de la douane du 19^e siècle à nos jours, réalisées par des photographes des douanes mais aussi par des amateurs, douaniers ou non. La photothèque contient également diapositives et photographies numériques, à laquelle s'ajoutent une *vidéothèque* ainsi qu'une *cinémathèque*, avec plus de 200 vidéos et une centaine de bobines de films 16 mm réalisés par la section cinéma de la douane de 1947 à 1988.

La médiation culturelle

Afin de développer son action auprès du public, le musée s'est doté en 2000 d'un service de médiation culturelle. Le choix de cet intitulé, loin d'être anodin, signale la volonté du Musée national des douanes de s'inscrire dans une politique des publics réfléchie et tournée vers tous. La notion de « médiation culturelle » consiste en effet à doubler le traditionnel service des visites guidées de dispositifs adaptés à chaque type de public. Ce service s'attache à participer aux actions de mise en réseau et de recherches sur la médiation culturelle impulsées par différentes structures culturelles et éducatives en relation avec des publics, au plan local et national.

La première mission confiée au service de médiation culturelle fut l'accueil des classes de l'Éducation Nationale. Des activités pédagogiques, composés de visites thématiques enrichies de mises en pratique sont ainsi proposées, et peuvent également être créées à la demande. En outre, le service de médiation culturelle travaille à l'élaboration de plusieurs types de supports, adaptés aux classes d'âge et aux programmes scolaires.

Depuis 2002, ce service développe des ateliers ludiques à destination des groupes d'enfants qui se rendent au musée en dehors du temps scolaire (centres de loisirs et d'animation, centres sociaux, maisons de quartier, etc.). Les enfants peuvent ainsi découvrir l'histoire et les nombreuses thématiques abordées au Musée national des douanes à travers le jeu.

Le service de médiation culturelle gère l'ensemble des visites générales ou thématiques pour le public adulte et travaille également à développer des outils de médiation plus larges afin de créer de nouvelles rencontres entre les collections et tous les publics. En effet, les nombreux « rendez-vous » et expositions qui jalonnent l'année sont systématiquement dotés de dispositifs de médiation et sont autant d'occasions d'accompagner le public dans leur visite.

La communication

Le Musée national des douanes envoie des communiqués de presse pour tous les événements qu'il organise. Soucieux de renforcer ses liens avec le public et d'avoir une communication plus dynamique et adaptée, des « newsletter » électroniques sont désormais envoyées régulièrement à toutes les personnes qui le sollicitent.

Accueil des journalistes Le Musée national des douanes dispose d'un service communication à disposition pour tout renseignement sur les activités et la programmation événementielle du musée.

Obtenir des visuels Les dossiers de presse en téléchargement comprennent des visuels disponibles en haute définition sur demande auprès du service communication. Merci de préciser l'utilisation prévue, ainsi que le nombre et le format de diffusion des visuels. Dans tous les cas, la mention "© Musée national des douanes, France" est obligatoire.

Organiser une visite privilégiée Le service communication peut organiser sur demande pour vous et vos collaborateurs une visite guidée des collections et/ou des expositions. N'hésitez pas à nous solliciter.

Le logotype du Musée national des douanes se compose...
... d'une trace : un symbole réalisé à partir d'un calligramme de «M», «N» et «D». Cette ligne tracée, représente la notion de frontière. Elle illustre les côtes maritimes, le parcours d'un fleuve, ou encore le relief d'une chaîne de montagnes.,
... d'une ligne : elle symbolise la frontière, la limite. La trace serpente autour de cette limite, faisant référence au travail des douaniers,
... et d'une couleur, la garantie : celle de la bande rouge qui habille le pantalon de l'uniforme douanier.

Investissez [dans] le musée !

Privatisation des espaces Situé en plein quartier historique de Bordeaux, le long des quais entièrement rénovés, le Musée national des douanes constitue un cadre de choix pour des occasions de prestige. Il peut être mis à disposition pour des séminaires, colloques, dîners, cocktails durant lesquels les invités ont libre accès aux collections permanentes et à l'exposition temporaire. Les fonds perçus à l'occasion de ces événements participent au financement des activités du musée. La capacité d'accueil est de 300 personnes debout ou de 100 personnes assises, à moduler selon l'événement organisé afin d'assurer la sécurité des oeuvres et des lieux. Un forfait global comprend la location du lieu, les frais de personnel et de logistique.

Contributions volontaires : dons et mécénat Les collections du musée et de son centre de documentation se développent grâce aux dons d'objets ou d'archives. Il s'agit souvent de témoignages de l'activité d'un parent dans cette administration, ou bien d'un acteur économique en lien avec la douane. Outre le don physique d'objets, le musée s'enrichit ainsi de l'expérience sensible qu'ils apportent.

Le Musée national des douanes peut également recevoir des contributions volontaires de la part de particuliers ou d'entreprises, désireux de contribuer à son activité culturelle, par l'intermédiaire de l'Association pour l'Histoire de l'Administration des Douanes. En devenant mécènes, les contributeurs peuvent être associés au financement de projets d'expositions ou de manifestations, d'acquisition ou de restauration de collections ou encore apporter un soutien logistique. Au titre de ce partenariat, les mécènes peuvent bénéficier d'avantages particuliers, tels qu'une visite guidée des collections permanentes et des expositions temporaires, une réduction d'entrée au musée pour des publics désignés, ou encore une privatisation du musée pour un événement de prestige.

Toute contribution au titre du mécénat donne lieu à la délivrance d'une attestation fiscale permettant d'obtenir une réduction d'impôts.

Informations pratiques

Ouvert du mardi au dimanche de 10 heures à 18 heures (sauf les 25 décembre et 1^{er} janvier).

La librairie – boutique est disponible à l'accueil aux horaires d'ouverture du musée.

Entrée des visiteurs 1 Place de la Bourse à Bordeaux

Tarifs d'entrée

Entrée plein tarif : 3 €

Entrée tarif réduit : 1,50 € (sous conditions)

Gratuit pour les -18ans, le premier dimanche du mois, le 14 juillet et sous conditions

Groupes

Afin d'assurer un confort de visite pour tous, en groupe ou individuels, la réservation est obligatoire pour les groupes. Ils bénéficient du tarif réduit à partir de 10 personnes (25 maximum). Les visites guidées par le personnel du musée sont proposées du mardi au vendredi sur réservation. Un droit de parole exigé pour toute intervention d'un guide extérieur.

Accès

<i>Autobus</i>	Arrêt « Quinconces »
<i>Bus du fleuve</i>	Débarcadère « Richelieu »
<i>Tramway</i>	Ligne C, Station « Place de la Bourse »
<i>Parking</i>	Bourse, Jean Jaurès et Chapeau-Rouge

Contacts

*Musée national des douanes
1 quai de la douane 33064 Bordeaux cedex
téléphone : 05 56 48 82 82
télécopie : 05 56 48 82 88
contact@musee-douanes.fr
www.musee-douanes.fr*

Directeur : M. Jean-Roald L'HERMITTE
Conservatrice : Mme Renata PSTRAG

Collections

Chargée des collections : Mme Céline GARCIA
téléphone : 05 56 48 82 81
contact@musee-douanes.fr

Centre de documentation historique

Documentaliste : Mme Sandrine FAURE
téléphone : 05 56 48 82 84
*documentation@musee-douanes.fr pour les recherches documentaires
genealogie@musee-douanes.fr pour les recherches généalogiques*

Médiation culturelle

Médiatrice : Mme Aurélie GUICHEMERRE
téléphone : 05 56 48 82 85
mediation@musee-douanes.fr

Presse

Chargée de communication : Mme Aurélie GUICHEMERRE
téléphone : 05 56 48 82 85
communication@musee-douanes.fr